

Anglais B1 EAD

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 18,0
- > Période de l'année : Enseignement sixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : A distance
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Maison des Langues
- > Code ELP : 4K6KAB1D

Présentation

Contenus / programme :

Le contenu du cours porte sur la compréhension (de l'oral et de l'écrit) et l'expression écrite en anglais, autour de deux axes :

- celui du récit : personnel et collectif (raconter son histoire / faire référence à l'Histoire)
- celui du débat : écouter et comprendre des arguments, répondre à ces arguments pour exprimer une position similaire ou différente

L'accent sera mis sur la compréhension de l'oral et de l'écrit ainsi que sur la production écrite et l'interaction sur les forums en langue cible.

A l'issue de ce cours, les étudiant.e.s devraient être capables de mobiliser et accroître le lexique et les structures grammaticales nécessaires pour :

- comprendre des documents écrits et oraux en lien avec les thèmes et problématiques liés au récit personnel et au récit collectif (anecdotes, souvenirs, histoire personnelle et histoire collective, mémoire ou amnésie collective)
- comprendre des arguments à l'écrit et/ou à l'oral et exprimer une position personnelle dans un débat

De manière transversale, les compétences suivantes liées à l'apprentissage d'une langue vivante étrangère seront travaillées :

- utiliser les stratégies nécessaires à la compréhension de textes et de documents audio : émettre des hypothèses, repérer le connu dans un document, inférer le sens de ce qui est inconnu
- travailler la reformulation pour récapituler ou détailler le sens d'un document
- justifier des réponses en s'appuyant sur un document, sur une prise de position préalable ou explicitée

Compétences langagières travaillées :

- Compréhension de l'oral
- Compréhension de l'écrit
- Production écrite

Le cours EAD comprend :

- des activités auto-corrigées pour un apprentissage en autonomie (compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, apprentissage du lexique, révisions des structures grammaticales)
- des rendus individuels avec date butoir pour le travail de l'expression écrite et une correction personnalisée avec identification par l'apprenant.e de ses erreurs
- des forums sur chaque chapitre, permettant d'interagir avec le formateur/la formatrice et les autres apprenants, notamment pour participer à des débats
- des glossaires et activités pour favoriser la mémorisation du lexique
- un examen blanc au même format que l'examen final pour le dernier entraînement récapitulatif

Mise en situation et tâches finales (exemples) : Vous écoutez partie d'un débat, en rendez compte et répondez en donnant votre position argumentée (débat en lien avec les thématiques traitées pendant le semestre).

Objectifs

Ce cours fait suite à celui du premier semestre et a pour but d'aider l'apprenant.e à consolider ses compétences

en anglais. Le cours est un dispositif en distanciel intégral qui exploite les possibilités asynchrones d'interaction en ligne.

Évaluation

Session 1 :

- Compréhension de l'oral (restitution en français ou en anglais) et/ou compréhension de l'écrit
- Expression écrite (environ 150-200 mots) en lien avec les thèmes, les points de langue et compétences visées pendant le semestre.

Cette épreuve consiste en un examen sur table d'1h30. Aucun document n'est autorisé.

Session 2 : Examen sur table d'1h30 (même format que pour la session 1).

Pré-requis nécessaires

Niveau A2-B1

Attention, une fois ce semestre de cours validé par une note supérieure ou égale à 10, une réinscription n'est pas possible. Exemple : s'il est validé en semestre 2, il ne peut être repris en semestre 4 ou 6.